

CET : Demande de transfert dans le PERCO

L'avenant n° 1 au Plan d'Épargne pour la Retraite collectif (PERCO) permet le transfert des droits constitués par un salarié sur son Compte Épargne Temps dans le PERCO. L'exonération de charges Sécurité Sociale et d'impôt (Loi 2008-789 du 20 août 2008) est limitée à 10 jours par an.

Ce formulaire vous permet d'en faire la demande. Il doit être rempli et envoyé au service du personnel de votre établissement.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° d'identité société Établissement : _____

DEMANDE DE TRANSFERT

Je demande que jours de mon CET soient transférés dans le PERCO selon l'option suivante :

EN GESTION LIBRE et dans ce cas :

dans un des 5 Fonds Communs de Placement suivants (1 seul choix possible, à cocher) :

- | | | |
|--------------------------|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Fonds monétaire "Multipar Sécurité Plus" | BNP PARIBAS |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Fonds obligataire "CAAM Duo Obligataire" | CREDIT AGRICOLE |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Fonds diversifié en actions n°127/42 "Dassault Aviation Gestion" | BNP PARIBAS |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Fonds à dominante actions "Péri-Éthique Solidaire" | INTER EXPANSION |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Fonds 100% actions "CAAM Label Actions Euroland" | CREDIT AGRICOLE |

OU **EN GESTION PILOTÉE** et dans ce cas :

dans un des 3 profils d'allocations d'actifs suivants (1 seul choix possible, à cocher). N'indiquer le profil que lors du premier versement au PERCO en gestion pilotée. Il sera ensuite automatiquement reconduit.

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Profil prudent |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Profil équilibre |
| <input type="checkbox"/> | ⇒ Profil dynamique |

Date de la demande

Signature du demandeur